



**CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE**  
**PHASE CINQ**  
**GUIDE PÉDAGOGIQUE**



**SECTION 1**

**OCOM C520.01 – EXAMINER LES OCCASIONS D'ÉTUDES ET DE  
 CARRIÈRES DANS LA MARINE CANADIENNE ET LE MILIEU MARITIME**

Durée totale :

90 min

**PRÉPARATION**

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON**

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette trousse d'autoformation sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-605/PG-002, *Norme et plan de qualification de la Phase cinq*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long de la trousse d'autoformation, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Les trousse d'autoformation sont conçues pour être remplies indépendamment par le cadet. On peut trouver davantage de renseignements sur les trousse d'autoformation dans l'avant-propos et la préface.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A pour chaque cadet.

Photocopier la clé de correction qui se trouve à l'annexe B, **sans** la remettre au cadet.

**DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON**

S.O.

**APPROCHE**

L'autoformation a été choisie comme méthode d'apprentissage pour cette leçon car elle permet au cadet d'examiner les occasions d'études et de carrières dans la Marine canadienne et le milieu maritime, et ce de façon plus détaillée et à son propre rythme d'apprentissage. Le cadet est ainsi encouragé à devenir davantage autonome et indépendant alors qu'il se concentre sur son propre apprentissage au lieu d'apprendre sous la direction d'un instructeur.

**INTRODUCTION**

**RÉVISION**

S.O.

**OBJECTIFS**

À la fin de la présente leçon, le cadet doit avoir examiné les occasions d'études et de carrières dans la Marine canadienne et le milieu maritime.

# Occasions d'études et de carrières dans la Marine canadienne et le milieu maritime



**SECTION 1 : OCCASIONS D'ÉTUDES DANS LE MILIEU MARITIME**  
**SECTION 2 : OCCASIONS DE CARRIÈRE MARITIME DANS LE SECTEUR PUBLIC**  
**SECTION 3 : OCCASIONS DE CARRIÈRE MARITIME DANS LE SECTEUR PRIVÉ**

## CLÉ DE CORRECTION DE L'ACTIVITÉ « SE CREUSER LES MÉNINGES »



### **Se creuser les méninges n° 1 :**

Nommez deux programmes d' enrôlement dans les FC. Expliquez ce qui les différencie.

Le PFOR, le PFO-EP et le PFS-MR. Le PFOR et le PFO-EP sont des programmes d' enrôlement d' officiers, alors que le PFS-MR forme des militaires du rang (MR). Les candidats au PFOR reçoivent une éducation entièrement subventionnée, alors que les candidats au PFO-ER reçoivent des subventions pour compléter leurs études en cours menant à un grade.



### **Se creuser les méninges n° 2 :**

Nommez trois programmes offerts par le CGCC. Combien de temps dure chaque programme?

Le PFO dure quatre ans. Le programme des SCTM dure 25 semaines. Le programme de perfectionnement des technologies de l' électronique de la marine dure trois ans.



### **Se creuser les méninges n° 3 :**

Nommez quelques diplômes/certificats dans le milieu maritime qu' on peut obtenir d' un établissement d' enseignement civil.

Diplômes en technologie : mécanique navale, conception des systèmes de mécanique navale, environnement marin, sciences nautiques et architecture navale.

Diplôme et baccalauréat combinés en technologie : Instrumentation océanographique.

Diplômes en techniques : conduite de véhicules téléguidés (VTG), génie mécanique de marine et logistique du transport.

Certificats techniques : construction métallique en mer, quart à la passerelle, incendie et sauvetage, mécanicien de moteur diesel marin, pêches, navigation et plongée professionnelle, homme de quart à la passerelle, capitaine en second, officier de pont de quart à proximité du littoral, capitaine de navire de transport sur eaux intérieures d' au plus 150 tonneaux de jauge brute, capitaine de navire de transport sur eaux intérieures d' au plus 500 tonneaux de jauge brute, capitaine de navire de transport sur eaux intérieures d' au plus 3000 tonneaux de jauge brute, mécanicien maritime de quatrième classe, mécanicien maritime de troisième classe, mécanicien maritime de deuxième classe et mécanicien maritime de première classe.

Diplômes techniques avancés : gestion intégrée des côtes et des océans, aquaculture durable et qualité de l' eau.

Baccalauréat en études maritimes, baccalauréat en technologie, maîtrise en études marines (gestion rationnelle des stocks).